

FSRF2007/21

Les risques de la téléphonie mobile

O. Borraz

Centre de sociologie des Organisations, 19 rue Amélie, 75007 Paris, France

o.borraz@cso.cnrs.fr

1. Le regard des sciences sociales sur les risques

La contribution des sciences sociales à l'étude des risques ne consiste pas à déterminer si une activité présente ou non un risque pour la santé. Cette question ne relève pas de son champ de compétences. En revanche, leur contribution vise à comprendre de quelle manière une activité en vient à être reconnue comme risque pour la santé. Cette reconnaissance n'a rien d'automatique ou de naturelle. Elle suppose que soient réunies un certain nombre de conditions, elle repose sur des opérations et des épreuves, elle résulte d'un processus dynamique de nature politique. Bref, la qualité de risque n'a rien d'évident, elle est controversée et instable. S'agissant plus spécifiquement de la téléphonie mobile, l'enjeu est donc de comprendre comment cette activité en est venue à être reconnue comme un risque sanitaire, et les types de réponses auxquelles cette reconnaissance a donné lieu.

2. L'apport des travaux de sciences sociales à une analyse de la controverse autour des antennes relais de téléphonie mobile

Le cas de la téléphonie mobile illustre des phénomènes déjà mis en évidence à propos d'autres activités à risque. Tout d'abord, pour qu'une activité soit controversée puis qualifiée de risque, elle doit être préalablement extraite de son environnement familier et présentée comme hors de tout contrôle. Elle doit ensuite être projetée dans un univers controversé, où elle côtoie d'autres activités à risque, crises et controverses. Au cours de ces mouvements d'extraction puis de projection, l'activité se voit associer des incertitudes : scientifiques et techniques, mais aussi sociales et politiques. C'est dans ces conditions qu'elle fait l'objet d'une reconnaissance par les pouvoirs publics et les opérateurs. Cette reconnaissance repose toutefois autant sur une évaluation des incertitudes qui entourent l'activité, que sur une appréciation du potentiel de réédition d'une crise et de mise en cause de leur responsabilité. Autrement dit, le risque est autant sanitaire que politique, économique et social. S'il est impossible de dissocier ces différentes dimensions c'est pourtant bien à une telle dissociation que procèdent les différentes parties, en focalisant l'attention sur la seule dimension scientifique et sanitaire, au détriment des autres composantes du problème qui ont concouru à sa mise sur agenda.

3. Les régimes de régulation des risques de la téléphonie mobile dans 5 pays

Si les modalités d'émergence du problème présentent des similitudes d'un pays à l'autre, sa prise en charge illustre en revanche des différences significatives. Ces différences impliquent qu'il est difficile de tirer des conclusions générales à partir de la manière dont différents pays ont abordé le problème. A partir d'une étude de la régulation du risque en Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne et Suisse, des différences sont apparues à la fois dans le recours aux experts et dans les décisions. Tant l'appréciation du risque que les mesures prises sont déterminées par une série de facteurs, parmi lesquels : une appréciation du risque politique ; le degré de consistance dans les avis prononcés par les pouvoirs publics, les experts et la justice ; la définition de la précaution retenue par ces différents acteurs ; la conception de ce que recouvre la santé ; l'organisation politico-administrative fédérale ou centralisée du pays. La téléphonie mobile, comme problème public, doit donc être resituée dans un contexte national si l'on veut comprendre ses modalités d'émergence et de prise en charge.

Nombre de mots du résumé: 535

Mots-clé:

Thème: Approches et gestions du risque

Session spéciale: Non spécifié(e)

Présentation: Pas de préférence (Article invité)

Équipement particulier: Pas d'équipement particulier